

JOURNÉE TECHNIQUE

Le 28 MARS 2019
Clermont-Ferrand

CLIMAT :

La nature source de solutions

PROGRAMME

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

Climat : la nature source de solutions

Date & lieu : Le 28 mars 2019, Délégation d'Auvergne, 42-44 rue Auger à Clermont-Ferrand.

Horaires : 9 h 00 – 16 h 45 – *Accueil Café : 9 h 00 - 9 h 30*

Contexte :

Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont liés. Ce sont les deux faces d'une même pièce : le changement global. Mais la nature est aussi un réservoir de solutions puisque les écosystèmes en bon état de fonctionnement contribuent à la fois à l'atténuation (captage et stockage du CO₂ atmosphérique) et à l'adaptation aux effets du changement climatique comme les tempêtes, les inondations, les glissements de terrain ou l'érosion des sols.

Les communes et intercommunalités sont des acteurs de premier plan sur ces sujets, aux côtés de la Région, des départements, de l'État, de ses agences et des parcs nationaux et régionaux là où ils existent. Elles contribuent à la connaissance et à la planification, gèrent de nombreux espaces verts ou naturels, animent leur territoire avec la population et leurs parties prenantes publiques et privées et sont au cœur des politiques de prévention des risques.

*Cette journée technique est organisée dans le cadre de l'opération nationale **Capitale française de la Biodiversité 2019**. Elle a pour ambition de donner des clés de compréhension des enjeux en cours et de présenter des exemples concrets en matière de solutions fondées sur la nature.*

Programme :

9 h 00 – 9 h 30 Accueil - Café

9 h 30 – 9 h 35 Ouverture de la journée

9 h 35 – 10 h 00 Climat : la nature source de solutions -

Enjeux et exemples d'actions menées par des collectivités

et présentation du concours Capitale française de la Biodiversité 2019

Marc Barra et Gwendoline Grandin, écologues, Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France

LA NATURE COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE LES RISQUES

10 h 00 – 10 h 25 Lutte contre l'érosion et le ruissellement en milieux agricoles

Sylvie Monier : Directrice, Mission Haies Auvergne Rhône Alpes

10 h 25 – 10 h 55 Lutte contre l'érosion des sols en montagne via le génie végétal

Freddy Rey : Directeur de recherche en écologie ingénieriale et ingénierie écologique, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

10 h 55 – 11 h 15 Mobiliser les fonctions des milieux humides pour la prévention des inondations

Céline Baarrailh, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

AMENAGEMENTS AVEC L'EAU ET LA NATURE

11 h 30 – 11 h 55 Panorama d'actions en France et en région au travers des EcoQuartiers labellisés

Cyril Pouvesle, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

ACTUALITES REGIONALES

11 h 55 – 12 h 40

Présentation et point d'avancement sur le dispositif « Territoires engagés pour la nature » en région Auvergne-Rhône-Alpes

Arnaud Piel, Directeur adjoint de la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Agence française pour la biodiversité

Présentation des outils régionaux visant à la mobilisation des solutions fondées sur la nature

Sandrine Descotes, Cheffe de projet « Projets transversaux », Région Auvergne-Rhône-Alpes

12 h 40 – 12 h 45 Conclusion

12 h 45 – 14 h 00 Déjeuner

14 h 15– 16 h 45 Visite du Parc de Cerey à RIOM (Transport organisé en bus)

Romain Legrand, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN)

Par des représentants de la ville de Riom

Philippe Robbe, Conseil Architecture Urbanisme Environnement Puy-de-Dôme (CAUE63)

Le parc de Cerey est un parc urbain au sein de la ville de Riom, composé d'espaces artificialisés aménagés sur un ancien marais. Il y a deux ans, la ville de Riom, le CEN Auvergne et le CPIE Clermont-Dômes y ont réhabilité un ancien terrain de football, fréquemment inondé, en prairie humide.

Public concerné : DGS, DGA, responsables des services urbanisme, foncier, aménagement, environnement, élus et élues, agents d'Etat.

Modalités d'inscription :

La date limite d'inscription est **le 20 mars 2019**

Pour les agentes ou agents territoriaux :

S'inscrire sur [la plateforme d'inscription du CNFPT](#) (PIEL) Code stage : F1907

Contacts :

Sarah James sarah.james@cnfpt.fr

Marlène Coufort Tél : 04.73.74.52.25

marlene.coufort@cnfpt.fr

Une convocation sera adressée aux participants, participantes et aux collectivités par courriel.

La restauration est organisée par le CNFPT

Pour les autres participantes ou participants :

S'inscrire via le formulaire - cliquez [ici](#)

Contact :

Gwendoline Grandin Tél : 01 77 49 76 02

gwendoline.grandin@iau-idf.fr

L'inscription sur le formulaire vaut convocation

La restauration est organisée pour les inscrits.

Le coût est d'environ 13 euros à payer sur place directement au restaurant administratif

Les frais de transport ne sont pas pris en charge

